

**AVIS PUBLIC**

**TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE  
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 2019-268 AMENDANT LE  
RÈGLEMENT DE ZONAGE 2018-242 AFIN D'AJOUTER DES USAGES  
ACCESSOIRES À L'USAGE PRINCIPAL « AGRICOLE » ET DE MODIFIER LES  
LIMITES DES ZONES 613, 626, 627 ET 637**

Avis est donné que le Conseil municipal tiendra une séance de consultation quant à l'objet et aux conséquences du projet de règlement numéro 2019-268 amendant le règlement de zonage 2018-242 afin d'ajouter des usages accessoires à l'usage principale « agricole » et de modifier les limites des zones 613, 626, 627 et 637.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire en vertu de l'article 123 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Ce projet de règlement a été adopté lors de la séance du conseil municipal tenue le 8 juillet 2019.

**RÉSUMÉ**

Le projet de règlement a pour but de permettre un usage accessoire d'activités liées à l'agrotourisme sur l'ensemble du territoire agricole de la municipalité. Le projet de règlement vise aussi à modifier les limites de la zone 626 au détriment de la zone 613 afin d'inclure l'entièreté du lot 1 716 180. La zone 637 est aussi modifiée afin d'exclure les vergers exploités.

Au cours de cette assemblée publique qui se tiendra **le lundi 12 août 2019** à 19 h 30 dans la salle du conseil située au 61, chemin de Marieville à Rougemont, le maire ou tout autre membre du conseil municipal désigné expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

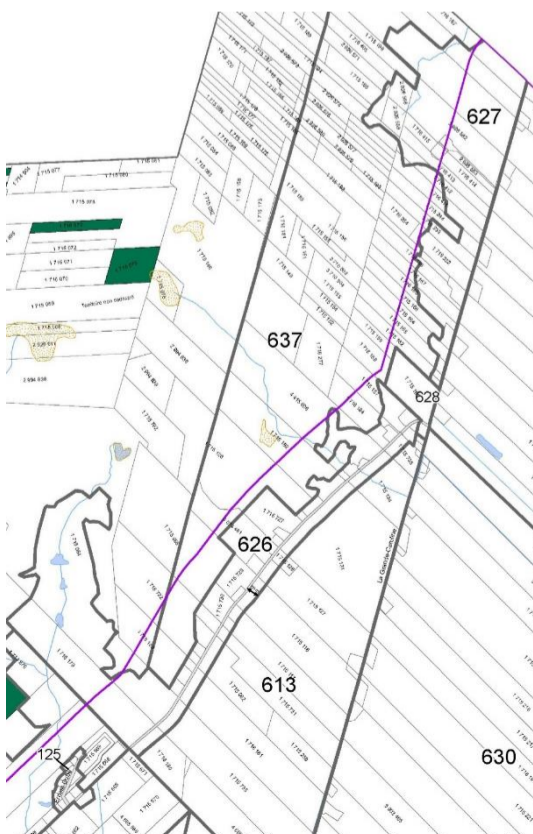
Ledit projet de règlement est disponible pour consultation à la mairie située au 61, chemin de Marieville à Rougemont, durant les heures d'ouverture.

Donné à Rougemont, ce 15<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2019.



Kathia Joseph  
Directrice générale

Extrait plan de zonage **AVANT** modification



Extrait plan de zonage **APRÈS** modification

